

QUELLES CLASSES MOYENNES ?

Vecteur de l'ascension sociale et des valeurs progressistes pour les uns, lieu de cristallisation du mécontentement, du repli social et de la crainte du déclassement pour les autres, les classes moyennes véhiculent des images pour le moins contrastées.

Souignons en premier lieu que la notion même de classes moyennes est problématique : en effet, quelle que soit la méthode utilisée pour définir ce groupe social – revenus, critères socio-professionnels, sentiment d'appartenance –, c'est sa pluralité et son ambivalence qui prédominent, encourageant les usages idéologiques de l'expression. Outre l'hétérogénéité économique, sociale et politique des catégories regroupées sous le terme de classes moyennes, les contours de cet ensemble sont particulièrement flous et sa délimitation vers le haut est particulièrement sujette à débat.

Aux incertitudes quant à la définition des classes moyennes s'ajoutent deux controverses. La première concerne le rétrécissement de ces groupes intermédiaires : observe-t-on, après la moyennisation des Trente Glorieuses, une fonte de leurs effectifs correspondant à un mouvement de bipolarisation de la structure sociale sur le haut et le bas de l'échelle ?

Ensuite, les classes moyennes sont-elles victimes, après avoir profité pleinement des possibilités d'ascension sociale, d'un phénomène de déclassement, au cours de leur trajectoire de vie et/ou d'une génération à l'autre ?

Certaines analyses mettent l'accent sur la situation objectivement favorable des classes moyennes françaises. En effet, d'après les données internationales, l'Hexagone échapperait au phénomène de *shrinking middle class* observé notamment dans les pays anglo-saxons. Par ailleurs, certaines études quantitatives tendent à montrer que le déclassement renvoie davantage à une crainte qu'à un phénomène réel, les classes moyennes ayant tendance à maintenir leur position au sein de la structure sociale. Le mécontentement des classes moyennes, particulièrement important en France, s'inscrirait alors en contradiction avec la situation objective de ces groupes, moins dégradée que dans d'autres pays. D'autres travaux, cherchant à expliquer ce paradoxe, mettent toutefois en avant la déstabilisation dont elles sont l'objet. D'une part, les trajectoires au sein des classes moyennes françaises ont tendance à diverger : les fractions les plus favorisées continuent de profiter de la mobilité sociale ascendante et consolident leurs positions tandis que les fractions les moins favorisées pâtissent de la dégradation des conditions de l'emploi salarié. Ce phénomène de polarisation, dont le ressenti s'exprime dans le langage *via* le succès de la distinction entre les classes moyennes « supérieures » et « inférieures », aurait été renforcé par la crise. Le malaise des classes moyennes renvoie d'autre part à la fin de ce que l'on a appelé la « société de classes moyennes » : celles-ci, désormais, ne sont plus épargnées, comme elles l'ont pu être durant des Trente Glorieuses, par le chômage et la précarité. Si le déclassement observé n'est pas massif, il devient une réalité tangible faisant basculer les perceptions et les représentations.

Olivia Montel

LES CLASSES MOYENNES : UNE NOTION PROTÉIFORME ET AMBIVALENTE

Serge Bosc

Sociologue, ancien enseignant à l'Université Paris VIII-Saint-Denis

Si la notion de classes moyennes est très présente dans le débat public, sa définition est particulièrement problématique. Que cette dernière repose sur le sentiment subjectif d'appartenance, sur des critères objectifs de revenus, de position hiérarchique ou de nature du travail, la diversité des statuts et l'ambivalence de certaines catégories sociales ne permettent pas de mettre en évidence un groupe ou un ensemble de groupes sociaux cohérent. Selon Serge Bosc, ces contours flous favorisent des usages idéologiques de l'expression « classes moyennes » dans les discours médiatiques et politiques.

C. F.

L'expression même de « classe(s) moyenne(s) » est problématique. Comme le notait Alain Touraine au début des années 1970⁽¹⁾, elle associe deux ordres d'analyse qui ne se recoupent pas forcément, ou du moins que partiellement : le qualificatif « moyen » renvoie à l'idée d'échelles hiérarchiques en termes de revenu, de patrimoine, de diplôme voire de prestige ; le terme de classe(s) se réfère quant à lui aux classes sociales dans les traditions marxienne et weberienne, c'est-à-dire à la division sociale du travail, à la possession ou non-possession du capital productif, aux rapports de pouvoir engendrant des groupes sociaux inégaux aux intérêts divergents et en conflits ouverts ou larvés.

Par ailleurs, le qualificatif « moyen » laisse place à des appréciations pour le moins fluctuantes (l'entre deux, le milieu, la majorité, etc.) tout en étant chargé de connotations politico-morales variant selon les époques et les intervenants sur la scène publique.

Pendant longtemps, les études sociologiques sur les classes moyennes ont privilégié les approches socio-

professionnelles (les CSP ou les PCS en France⁽²⁾, d'autres nomenclatures dans certains pays développés), les catégories utilisées étant mises en rapport avec des lectures variées des classes sociales et de leurs évolutions. Depuis un certain nombre d'années, les approches en termes de revenus et de « classes de revenus » se multiplient au détriment des critères socioprofessionnels. Parallèlement, des enquêtes par sondage sur l'auto-positionnement des individus sur l'échelle sociale sont régulièrement menées depuis plusieurs dizaines d'années.

Ces différentes approches aboutissent à des visions très diverses des classes moyennes et cela non seulement en raison de leurs logiques et présupposés différents mais aussi par les délimitations très variées pour chacune des approches utilisées, en particulier celles par les revenus et par l'autoévaluation.

(1) Touraine A. (1972), « Moyennes (classes) », *Encyclopedia Universalis*.

(2) La nomenclature des Professions et catégories sociales (PCS) a remplacé en 1982 celle des Catégories socioprofessionnelles (CSP).